



## Bulletin de Genève, de Lausanne et des Rousses

Le pape François a officiellement annoncé, samedi 19 mai, que le pape Paul VI, Giovanni Battista Montini (1897-1978), serait canonisé le dimanche 14 octobre au cours du Synode des jeunes à Rome. En évoquant cet événement en février 2018 lors d'une rencontre avec le clergé romain, il plaisantait : « Jean XXIII et Jean-Paul II sont déjà saints ... Benoît et moi sommes en liste d'attente ». Quant à Jean-Paul Ier sa cause de béatification est en cours.

La canonisation systématique des papes du Concile Vatican II n'échappe à personne surtout si on les compare avec leurs prédécesseurs. Pensons qu'en cinq siècles seuls saint Pie V (1504-1572) et saint Pie X (1835-1914) ont été canonisés. Ces canonisations contemporaines semblent davantage être la canonisation du Concile lui-même que de ses hommes. Ils l'ont convoqué, organisé, défendu, promu. Avec le titre « saint » accolé à leur nom, leur œuvre devient inattaquable. C'est bien pourtant de leurs œuvres qu'il s'agit.

La canonisation est l'achèvement d'un processus visant à prouver l'héroïcité des vertus du personnage et à le présenter, en conséquence, comme modèle sûr à suivre pour accomplir son salut. Et voilà le problème. Nous constatons que ces papes, et spécialement Paul VI, ont agi à l'encontre de la pratique traditionnelle de l'Eglise. Celui-ci s'est employé à appliquer dans tous les domaines les nouvelles doctrines de Vatican II. Mgr Francesco Spadafora évoque un « parallélisme antithétique » entre saint Pie X et Paul VI. « Saint Pie X avait dressé contre le modernisme une série de barrières ; Paul VI les mit à terre les unes après les autres ».

Les différentes étapes de cette destruction sont synthétisées dans l'ouvrage *1962 Révolution dans l'Eglise* de Don Andrea Mancinella paru aux *Publications du Courrier de Rome*. Citons en quelques unes. En 1965, Paul VI féli-

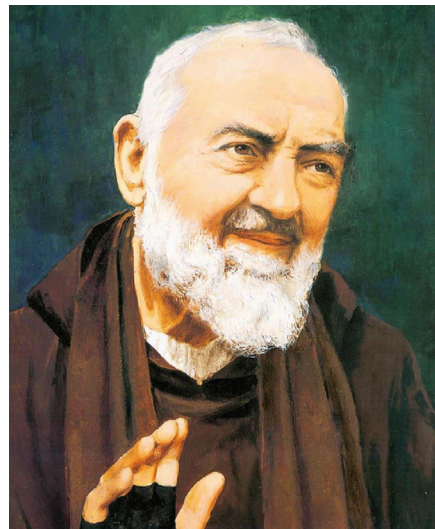
cite les membres du Rotary Club et de l'ONU, organismes rejetant les droits de Dieu. Le 7 août de cette même année, il rencontre le patriarche schismatique de Constantinople pour une levée réciproque d'excommunication. Le 23 mars 1966 à Rome, il fait bénir les cardinaux et évêques par l'« archevêque » hérétique et schismatique anglican de Cantorbéry et lui met au doigt son anneau papal. Le 14 juin suivant, l'Index des livres interdits est supprimé. En juin 1967, les diacres mariés sont autorisés. Paul VI promulgue le *Novus Ordo Missae* (nouvelle messe dite de Paul VI) le 3 avril 1969. Ce même mois, les laïcs sont autorisés à donner la communion. Un mois après, Paul VI donne la possibilité de distribuer la communion dans la main. La liste est longue et incontestable.

Mais, peut-on objecter, Paul VI est tout de même le pape de l'encyclique *Humanae Vitae*. Certes ! Toutefois, un pape qui défend les mœurs ne fait que son devoir et une encyclique ne saurait justifier une canonisation. De plus, il est vain de vouloir préserver la morale en sapant les principes qui lui servent de fondement.

« Il était de bonne volonté » diront les uns. Peut-être, Dieu seul peut sonder les reins et les cœurs. « Il est sûrement au Ciel », diront les autres. Nous

le souhaitons de tout notre cœur de chrétien. Il ne s'agit pas de juger l'homme mais de juger ses actes. Avec le recul nous constatons combien ils furent néfastes pour l'Eglise et nous ne pouvons suivre ce chemin.

La sainteté telle qu'elle était conçue avant le Concile Vatican II n'est pas la même que celle qui est formulée par les tenants de la nouvelle doctrine issue du Concile. Liberté religieuse et œcuménisme ont remplacé royauté sociale du Christ et apostolat missionnaire. La notion de sainteté n'est plus la même et on veut nous faire croire le contraire en mettant sur les au-



S  
U  
P  
R  
S  
U  
M  
I  
C  
O  
R  
R  
I  
D  
A

tels des saints antinomiques. Paul VI devient saint comme Padre Pio, le capucin stigmatisé qui refusa les réformes liturgiques. En 1967, sur la pression du Vatican, l'Espagne a accepté la liberté religieuse ; Paul VI sera saint comme les martyrs de la guerre civile espagnole !

L'aliénation de la notion de sainteté provoque un imbroglio que nous laissons le soin à un futur pape de démêler. En attendant, nous restons fidèles à la foi de toujours dont les saints authentiques nous montrent l'exemple. Nous restons également fidèle aux sacrements qui ont épanoui cette sainteté.

*Abbé Jean-François Mouroux*

## ANNONCES

Samedi 6 octobre. Manifestation *Oui à l'enfant* à Fribourg à 15h00, Place du Domino (bld. de Pérolles 33)  
Pèlerinage à Lourdes du samedi 27 au lundi 29 octobre. Deux cars au départ de Carouge. Renseignements : Mme GIORDANENGO. Tél. : 0039 33 339 33 339 ou pascendi.ch@gmail.com / Dominique Grevillet (tél. : 0033 6 75 79 97 59).

## GENÈVE

### • Offices du Rosaire

Tous les jeudis d'octobre à Carouge, office du Rosaire à 17h45.

Jeudis 11, 18 et 25, à l'école, office du Rosaire à 18h30.  
Samedi 20, à Carouge, office du Rosaire à 18h00.

- Un Rosaire continu (jour et nuit) est organisé en octobre. Notre paroisse assurera cette prière le samedi 20. Chacun peut s'inscrire à l'entrée de l'Oratoire pour prier ½ h à domicile.

### • Mouvements de jeunes

Jeudi 4 octobre. Réunion de rentrée de la JCR (Jeunesse du Christ-Roi) à 18h30 à Carouge. Responsable : M. Alexandre Ebner : [alexebner@icloud.com](mailto:alexebner@icloud.com)  
Sortie le 20 octobre. Réunion le 25 octobre à 18h30.

Mardi 16 octobre. Réunion du MJCF (Mouvement Jeunesse Catholique Francophone) à 18h30 à Carouge. Responsable : M. Nicolas Mull : [nicolas74.m@hotmail.fr](mailto:nicolas74.m@hotmail.fr)

### • Conférence

Mardi 16 octobre. De 19h30 à 20h30, suite du cycle de conférences mensuelles sur la messe : commentaire historique, liturgique, spirituel et doctrinal par l'abbé de Loÿe : du début de la messe jusqu'à la collecte.

### • Parrainages

Durant l'année 2017-2018, l'école a aidé les familles en difficulté pour payer les écolages à hauteur de 20'020 CHF. Merci beaucoup aux bienfaiteurs qui ont permis de réunir cette somme. La messe de 10h00 le dimanche 21 octobre sera célébrée à leur intention. Cette année 2018-2019, 17'870 CHF seront distribués. Des bulletins de versement sont disponibles sur les tables de presse.

### • Carnet Paroissial

A été régénérée dans les eaux du Baptême le samedi 1er septembre, Marie-Joséphine RONGA.

A été honorée de la sépulture ecclésiastique le mercredi 19 septembre, Magdeleine BUFFET.

## LAUSANNE

### • Pèlerinage

Samedi 13 octobre. Pèlerinage à saint Joseph. Rdv à 10h00 sur le parc derrière l'église de Promasens. Messe vers 11h30 à la chapelle Saint-Joseph.

### • Conférence

Vendredi 12 octobre. De 19h30 à 20h30, suite du cycle de conférences mensuelles sur la messe : commentaire historique, liturgique, spirituel et doctrinal par l'abbé de Loÿe : du début de la messe jusqu'à la collecte.

### • Offices du Rosaire

Durant le mois d'octobre, le chapelet est récité devant le Saint-Sacrement exposé à 17h15 tous les samedis. Une indulgence plénière aux conditions habituelles y est attachée.

### • Réunions JCR

Samedi 20 octobre. Etude sur le thème de la contraception, suivie du repas et d'une visite du vieux Lausanne. Contact : [jcr.lausanne@gmail.com](mailto:jcr.lausanne@gmail.com)

## LES ROUSSES

### • Réunion paroissiale

Samedi 20 octobre.

### • Catéchisme paroissial

Dimanche 21 octobre après la messe de 10h00.

### • Carnet Paroissial

A été honorée de la sépulture ecclésiastique le lundi 3 septembre, Simone DELVAL.

# Prieuré Saint-François-de-Sales

Ch. de la Genève 10 – 1213 ONEX – tél. +41(0)22 792 23 19 ou geneve@fsspx.ch



## GENÈVE

### École Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23  
1213 Onex  
tél. +41(0)22 793 42 11  
Fax +41(0)22 793 42 13



### Catéchisme

**Catéchisme pour enfants et adolescents.** Mercredi à 14h30.

### Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9  
1227 Carouge  
tél. +41 (0)22 342 62 32



### Offices

**Premier vendredi du mois.** Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

**Premier samedi du mois.** Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

### Confessions

- en semaine, une demi-heure avant les messes ; sauf absence, voici la présence des confesseurs :

Lundi	variable
mardi	abbé Jean de Loÿe
mercredi	abbé Gérard Herrbach
jeudi	abbé Thibault de Maillard
vendredi	abbé Jean-François Mouroux

- le dimanche, une demi-heure avant la messe de 8h15.

- le samedi, de 17h30 à 18h30.

### Autres

#### Mouvements de jeunes

Contact JCR : [alexebiner@icloud.com](mailto:alexebiner@icloud.com)

Contact MJCF : [nicolas74.m@hotmail.fr](mailto:nicolas74.m@hotmail.fr)

**Conférence doctrinale** à l'Oratoire, le mercredi de 19h30 à 20h30.

**Vierge pèlerine.** Pour la recevoir, s'adresser à Mademoiselle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

## LAUSANNE

### Cours Notre-Dame des Champs

Les Grands Clos, 10  
1058 Villars-Tiercelin  
tél. +41(0)78 679 77 88  
email : [cnddeschamps@gmail.com](mailto:cnddeschamps@gmail.com)



### Confessions

- le dimanche, à partir de 9h00.

- en semaine, une demi-heure avant les messes.

- le samedi, de 17h00 à 18h00

### Offices

**Premier vendredi du mois.** Messe lue à 18h30, suivie de l'heure sainte.

**Premier samedi du mois.** Heure sainte à 17h00, messe lue à 18h00.

### Catéchisme et cours de doctrine

**Cours pour adultes.** Cycle sur la messe. Voir les annonces du mois.

### Autres

**Vierge pèlerine.** Pour la recevoir, tél. : 079 916 90 32.

### Chapelle de la Présentation de Marie

Chemin de Montolivet, 19  
1006 Lausanne  
Tél. +41 (0)78 674 43 59  
ou +41 (0)22 792 23 19  
email : [j.deloye@fsspx.email](mailto:j.deloye@fsspx.email)  
<https://lausanne.fsspx.ch/fr>



## LES ROUSSES

### Chapelle Notre-Dame de Lourdes

2770, route du Lac  
F - 39220 Le Vivier des Rousses  
Tél. +41/22 792 23 19



### Confessions

- le samedi, de 17h45 à 18h15.

- le dimanche, de 9h20 à 9h50.

### Offices

**Premier samedi du mois**

18h30 messe lue.

19h15 heure sainte.



# CALENDRIER DES MESSES POUR OCTOBRE 2018

	Carouge Oratoire	Onex Ecole	Lausanne	Les Rousses
<b>Di 30 19ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.</b>	<b>8h15, 10h00 18h30</b>	—	<b>10h00</b>	<b>10h00</b>
Lu 1 <sup>er</sup> De la férie, 4e cl. - Mm. de St Rémi, Ev. et Conf.	18h30	7h15	—	—
Ma 2 Les Sts Anges Gardiens, 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—	—
Me 3 Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, Vge., 3e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Je 4 St François d'Assise, Conf., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—	—
Ve 5 De la férie, 4e cl. - Mm. de St Placide et ses compagnons, Mmart. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15, 11h10	18h30	—
Sa 6 St Bruno, Conf., 3e cl. - Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h00	18h30
<b>Di 7 20ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. Solennité de Notre-Dame du Saint-Rosaire</b>	<b>8h15, 10h00 18h30</b>	—	<b>10h00</b>	<b>10h00</b>
Lu 8 Ste Brigitte de Suède, Vve, 3e cl. - Mm. des Sts Serge, Bacchus, Marcel et Apulée, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Ma 9 St Jean Léonardi, Conf., 3e cl. - Mm. des Sts Denis Ev., Rustique et Eleuthère, Mmart.	18h30	7h15, 8h35	—	—
Me 10 St François Borgia, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Je 11 Maternité de la Très Ste Vierge, 2e cl.	18h30	7h15, 11h10	—	—
Ve 12 De la férie, 4e cl.	18h30	7h15, 11h10	18h30	—
Sa 13 St Edouard, Conf., 3e cl.	8h30	7h15	18h00	18h30
<b>Di 14 21ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.</b>	<b>8h15, 10h00 18h30</b>	—	<b>10h00</b>	<b>10h00</b>
Lu 15 Ste Thérèse d'Avila, Vge., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Ma 16 Ste Hedwige, Vve, 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—	—
Me 17 Ste Marguerite-Marie Alacoque, Vge., 3e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Je 18 St Luc, Evang., 2e cl.	18h30	7h15, 11h10	8h00	—
Ve 19 St Pierre d'Alcantara, Conf., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	18h30	—
Sa 20 St Jean de Kenty, Conf., 3e cl.	8h30	7h15	18h00	18h30
<b>Di 21 22ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.</b>	<b>8h15, 10h00 18h30</b>	—	<b>10h00</b>	<b>10h00</b>
Lu 22 De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—	—
Ma 23 St Antoine-Marie Claret, Ev. et Conf., 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—	—
Me 24 St Raphaël Archange, 3e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Je 25 De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Chrysanthé et Darie, Mmart.	18h30	7h15	8h00	—
Ve 26 De la férie, 4e cl. - Mm. de St Evariste, Pape et Mart.	18h30	7h15	18h30	—
Sa 27 De la Ste Vierge, 4e cl.	8h30	7h15	18h00	18h30
<b>Di 28 Fête du Christ-Roi, 1e cl.</b>	<b>8h15, 10h00 18h30</b>	—	<b>10h00</b>	<b>10h00</b>
Lu 29 De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—	—
Ma 30 De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—	—
Me 31 De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	18h30	—
<b>Je 1<sup>er</sup> Fête de tous les Saints, 1e cl.</b>	<b>8h15, 10h00 18h30</b>	—	<b>18h30</b>	<b>10h00</b>
<b>Ve 2 Commémoration de tous les fidèles défunts, 1e cl. - Premier vendredi du mois</b>	<b>18h30</b>	<b>7h15, 7h45 11h10</b>	<b>7h30, 8h00 18h30</b>	<b>7h30, 8h00 18h30</b>
Sa 3 De la Ste Vierge, 4e cl. - Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h00	18h30
<b>Di 4 24ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.</b>	<b>8h15, 10h00 18h30</b>	—	<b>10h00</b>	<b>10h00</b>